



**DÉCLARATION CONCERNANT LES VIOLENCES À L'ÉGARD DE LA
POPULATION CIVILE À L'EST DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU
CONGO**

Le Comité directeur du Réseau des femmes parlementaires de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie réuni à Bruxelles les 19 et 20 février 2008.

Appuyant la déclaration sur les situations politiques dans l'espace francophone adoptée par le Bureau de l'APF à Bujumbura (Burundi) les 1^{er} et 2 février 2008;

Rappelant l'attention constante que le Réseau des femmes parlementaires de l'APF porte à la situation des femmes et des enfants dans toutes les zones de conflit;

Condamne sans réserve la reprise des conflits à l'Est de la République démocratique du Congo où les populations vulnérables, en l'occurrence les femmes, les enfants et les personnes âgées subissent les pires atrocités;

Dénonce tout particulièrement les violences sexuelles à l'égard des femmes et des enfants utilisés, dans ce conflit, comme arme de guerre;

Exprime tout son soutien à la population civile de la République démocratique du Congo;

S'engage à sensibiliser l'ensemble des sections de l'APF, à attirer l'attention des gouvernements respectifs de ses sections et de la Communauté internationale pour que tous les moyens soient mis en œuvre afin de parvenir le plus rapidement possible à une situation pacifiée, à l'arrêt des massacres et sévices ainsi qu'à une prise en charge des victimes.
